

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 2

Artikel: La diplomatie et la guerre
Autor: Collet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La diplomatie et la guerre

Par le contrôleur général des armées André Collet

Tout Etat agit à l'extérieur par sa diplomatie et sa force militaire : tantôt ses diplomates négocient, tantôt ses armées font la guerre. La manœuvre diplomatique et la manœuvre militaire sont complémentaires au service d'une politique étrangère, et tout gouvernement doit savoir user habilement de l'une et de l'autre. La guerre est le dernier argument (*ultima ratio*) pour obtenir un résultat qui n'a pu être atteint par la négociation. C'est à la fin du XV^e siècle que se dessine en Europe l'évolution vers des formes d'armées permanentes tandis que, parallèlement, s'établissent dans les capitales des ambassades permanentes¹. La guerre a été pendant des siècles l'instrument privilégié de l'action politique ; le Grand Siècle n'est qu'une longue suite de guerres, avec seulement de rares et de courts intervalles de paix.

La diplomatie connaît un brillant essor à certaines périodes, en 1815 avec Metternich et Talleyrand et, à la fin du siècle, lorsque s'établissent des systèmes d'alliances qui partagent l'Europe en deux camps. La

guerre n'arrête pas l'activité diplomatique : durant la Première Guerre mondiale, la diplomatie secrète connaît une intense activité de part et d'autre, d'abord pour récupérer de nouveaux alliés parmi les pays qui n'ont pas encore choisi leur camp puis, après les batailles sanglantes de Verdun, pour tenter de mettre une fin honorable au conflit². Durant la Seconde Guerre mondiale, des contacts secrets sont établis en Suisse et en Suède avec l'Allemagne par les Américains et les Soviétiques, aucun n'aboutit.

Le divorce de la diplomatie et de la guerre

Les diplomates et les militaires doivent travailler en étroite relation : les premiers ont d'autant plus de chance d'être écoutés que l'on sait leur pays mieux armé et plus résolu ; les seconds sont d'autant plus forts que les diplomates ont su leur procurer de solides alliances. Leur ignorance réciproque, l'insuffisance de leur liaison, voire leur désaccord conduisent

inévitablement à un divorce entre les deux systèmes de sécurité dont ils ont la charge, les alliances militaires pour les diplomates et le dispositif stratégique pour les militaires. L'entre-deux guerres en fournit une tragique illustration ; un goût excessif pour le secret conduit à l'instauration d'un système diplomatico-militaire incohérent : des alliances de soutien sont conclues par les diplomates avec les petits pays de l'Est, tandis que les militaires construisent le système défensif de la ligne Maginot. Hitler n'est pas long à déceler la contradiction³. Une diplomatie habilement conduite contribue à la puissance militaire : le 2 août 1914, au moment où la puissante armée allemande déclenche son offensive, la France dispose d'un solide système d'alliances construit par des diplomates exceptionnels (les frères Cambon à Londres et à Berlin, Barrère à Rome, Paléologue à Saint-Petersbourg), ce qui la sauve.⁴

C'est, également, par la diplomatie qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France, exsan-

¹ Franco Cardini : La culture de la guerre. Gallimard, 1992. En France, un pas important est franchi à la fin de la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles VII et de son fils Louis XI.

² Guy Pedroncini : Les négociations secrètes pendant la Grande Guerre. Flammarion, 1969.

³ Jean-Batiste Duroselle : Politique étrangère de la France, la décadence. Livre de poche.

⁴ Bernard Destremau : Quai d'Orsay, Plon, 1964.

gue et désarmée (ses arsenaux sont détruits), assure sa sécurité par une série de pactes qui la protègent du danger de la renaissance du militarisme allemand puis de la menace soviétique en Europe (Moscou 1944, Dunkerque 1947, Bruxelles 1948, Washington 1949), les militaires s'engagent, quelques années plus tard (après la désastreuse expédition de Suez, 1956, dans la construction d'une force de frappe nucléaire indépendante. Les deux voies de la diplomatie et de la guerre se rejoignent lorsqu'en 1960 éclate à Reggane la première bombe atomique française, outil militaire et diplomatique.

La diplomatie des armes

Les armements considérés autrefois comme de

simples outils militaires constituent aujourd'hui des instruments diplomatiques privilégiés. Le commerce des armes se situe à la charnière de la défense et de la diplomatie, il développe une diplomatie parallèle, discrète et souple, et est une source précieuse d'influence politique. Il est, également, à la charnière des domaines de la politique extérieure et de la politique intérieure de l'Etat : il contribue à l'équilibre du commerce extérieur et à la diminution du prix de revient. Cette situation ambiguë suscite d'abondantes controverses quant à la décision d'accorder ou de refuser une exportation, les points de vue des administrations étant souvent divergentes : les Affaires étrangères n'ont pas la même perception que la Défense à propos de l'opportunité d'une fourniture à l'un ou l'autre des protagonistes dans un conflit (guerres

israélo-arabes, guerre Irak-Iran). Le caractère politique d'une vente d'armes demeure toujours essentiel et prépondérant. Toute livraison ou refus de livraison a une connotation politique : il s'agit de donner au requérant un signal de soutien ou de réprobation, d'appuyer une action diplomatique. La décision relève de la même dialectique que l'envoi d'une force armée et, très souvent, le contrat de vente se situe dans le cadre d'un accord de défense ou de coopération militaire.

Il est vrai qu'armement et risque de guerre sont liés. Dès lors qu'un pays accumule des armements, il arrive un moment où leur emploi devient une fatalité. Mais on ne peut interdire à un peuple de se défendre face à une menace extérieure en se procurant des armes (tout Etat a droit à sa sécurité). Le commerce des armes, qui est depuis toujours l'un des éléments des relations entre Etats, est donc légitime. Les ventes d'armes, instrument de la manœuvre diplomatique, utilisent les voies de la discrétion, voire du secret, propres à la négociation diplomatique, car la divulgation d'un contrat peut compromettre la sécurité du pays acheteur.

C'est par des fournitures d'armes que souvent s'amorce le processus de rapprochement entre Etats : au début de ce siècle, l'alliance franco-russe, qui sort la France de son isolement diplomatique, est initiée par un important marché de



La grande erreur de notre temps: mélanger guerre et diplomatie, mission militaire et aide humanitaire (Photo tirée de Soldats de l'espoir, éditions Lavauzelle)...



...les sables d'Afrique témoignent de nombreux échecs d'une telle conception (Photo Lavauzelle).

500 000 fusils, suivi d'une visite en 1893 de l'escadre russe à Toulon. C'est, également par des fournitures secrètes d'armes que Louis XVI apporte, dès les premières heures, son soutien aux colons américains en lutte pour l'indépendance ; par la suite, le soutien se traduira par la signature d'un traité d'alliance, puis l'envoi d'un corps expéditionnaire ⁵.

L'Union soviétique offre l'exemple le plus significatif. C'est surtout en Afrique, à partir des années 1970, qu'elle déploie un arsenal grâce auquel elle opère une percée politique véritablement spectaculaire, grignotant les positions occidentales. Le *Kalachnikov*

est devenu le symbole de la présence soviétique et des mouvements révolutionnaires dans le monde. Durant toute la guerre froide, il véhicule l'idéologie marxiste-léniniste ⁶.

Interventionnisme et visées diplomatiques

La culture de la guerre sur notre vieux Continent accorde la première place aux luttes pour la défense du territoire national face à un ennemi toujours situé à l'Est, avec toutefois des exceptions majeures dont la plus ancienne est certainement les croisades du XI^e au XIII^e siècles, premières projections de puissance

de l'Europe chrétienne. Suivent les expéditions coloniales, œuvres de marins, coloniaux, missionnaires, aventuriers (espagnols, portugais, français, anglais), qui construisent des empires, parfois dans l'indifférence des gouvernements.

Seule l'Angleterre, préservée des invasions par son insularité (la dernière remonte à Guillaume le Conquérant au XII^e siècle), peut mener sur les océans, pendant trois siècles, des actions militaires d'envergure. Les Etats-Unis, protégés par deux vastes océans et l'immense vide des régions polaires, ignorent cette sanctuarisation du territoire national et, depuis leur création, regardent vers l'extérieur. La projection de forces sur un théâtre lointain s'inscrit dans la tradition de leur armée, elle constitue un modèle historique, qu'il s'agisse d'opérations majeures comme leur participation aux conflits mondiaux et leur engagement dans la guerre du Vietnam, ou d'opérations ponctuelles comme les multiples interventions pour la protection de leur périmètre de sécurité en Amérique centrale et dans les Caraïbes ⁷.

En cette fin de XX^e siècle, brutalement, tout change, l'intervention extérieure devient la mission première

⁵ Ministère des Affaires étrangères : De La Fayette au débarquement. *Italiques*, 1994. Beaumarchais est l'artisan de cette diplomatie secrète.

⁶ André Collet : Armements et conflits contemporains. Armand Colin, 1993 ; Histoire de la stratégie militaire depuis 1945. PUF, 1994.

⁷ Général B. de Bessy : « Les Etats Unis et la projection de puissance », RDN oct.1993. Alain Joxe, l'Amérique mercenaire. Stock, 1992

des armées européennes libérées par la fin de la guerre froide de l'hypothèque continentale. Il s'agit d'actions dont les visées ne sont pas la conquête de territoires, mais d'actions qui s'inscrivent essentiellement dans des projets de politique extérieure : assurer la sauvegarde d'intérêts vitaux, protéger des ressortissants, soutenir un régime menacé, conquérir de nouveaux marchés, garantir des lignes d'approvisionnements stratégiques (pétrole, matières premières), maintenir une présence historique et, plus largement, jouer un rôle mondial, peser sur les affaires du monde.

Le monde surpeuplé et entièrement occupé ne permet plus la création d'empires par les armes, mais il amène l'interventionnisme. L'armée française, focalisée

depuis 1945 sur la presqu'île européenne, intervient à de multiples reprises en Afrique francophone à l'appel de chefs d'Etats confrontés à des menaces intérieures ou extérieures. Ce changement a une conséquence importante, la mer devient l'élément majeur de la manœuvre diplomatico-militaire.

Durant des siècles, c'est dans le cadre étrié du Vieux continent que se développent les actions militaires des grandes nations occidentales, menées essentiellement par des forces terrestres. De nos jours, la plupart des crises se situent à des milliers de kilomètres au-delà des mers, malgré l'exception majeure de la crise bosniaque, aux portes de l'Europe, et les plus nombreuses sont à dominante maritime. Les « perturbateurs »

sont des Etats côtiers ou insulaires, îles ou presqu'îles : la péninsule arabique, les deux façades atlantique et indienne de l'Afrique où se situent de multiples interventions.

La diplomatie navale est devenue la voie privilégiée de l'action extérieure. Cela tient au statut juridique du bâtiment de guerre et à celui de la mer, milieu international ; le porte-avions en est l'instrument par excellence, il a une signification politique irremplaçable. Une force navale sur un théâtre de crise permet de doser le message au perturbateur, d'assurer une présence durable ou de se retirer, de moduler une démonstration. Ce rôle n'est sans doute pas nouveau (en 1962, à Cuba, l'omniprésence de l'US Navy fait reculer l'Union soviétique),



Quelques appareils chargés de détruire des cibles serbes... S'agit-il de diplomatie ou d'acte de guerre ? L'ambiguïté n'explique-t-elle pas l'échec ?



« La diplomatie navale est devenue la voie privilégiée de l'action extérieure » (Photo Hughes Aircraft Company).

mais il revêt aujourd'hui une importance primordiale.

L'ONU, la diplomatie armée

Après le face à face des blocs militaires, le Sud devient subitement le lieu de tous les conflits, pour la plupart interethniques. Les Etats du Nord s'engagent sur la voie d'une présence militaire active à l'appel des Nations-Unies devenues le nouveau symbole du rang et du prestige.

Dans l'esprit de la Charte, l'ONU est avant tout le siège de la diplomatie mondiale ; elle n'est pas une organisation militaire, car elle ne dispose d'aucune armée et d'aucun état-major permanent. Ses membres se rencontrent pour discuter, communiquer, négocier, élaborer d'inévitables compromis. Elle est une enceinte de dialogue, la seule enceinte où des engagements universels peuvent être contractés, et un forum utile. Son domaine n'est pas celui de la guerre mais celui de la diplomatie.

Le déploiement de ses Casques bleus relève de l'action diplomatique plus que de l'action militaire. Sa diplomatie multilatérale doit permettre de trouver une solution collégiale à tout problème auquel est confrontée la société internationale, avec le risque de paralysie inhérent à une organisation qui compte aujourd'hui 185 Etats membres. Pendant près d'un demi-siècle, l'ONU a été paralysée par les lenteurs de son appareil new-yorkais, l'irréalisme de ses résolutions, l'emphase hypocrite

de certains discours. Brutalement, tout change. Depuis la fin de la guerre froide et le succès militaire de la guerre du Golfe, elle se trouve créditée d'une mission au service du droit, dans les multiples conflits qui éclatent un peu partout dans le monde. De nombreux Etats dont la France se mettent à son service avec l'espoir de voir enfin l'organisation mondiale jouer un rôle dans le maintien de la paix.

La Charte distingue deux types d'opérations de maintien de la paix. Les unes, qui relèvent du chapitre XI, visent à éviter une reprise des hostilités par le recours à des observateurs qui surveillent une ligne de cessez-le-feu ; les autres, qui relèvent du chapitre VII, visent à imposer par la force une solution aux protagonistes par le recours à des moyens militaires lourds⁸. La participation de contingents militaires aux opérations de maintien de la paix en Somalie, au Rwanda, en Bosnie relève de cette seconde catégorie. Dans ces pays en proie à la guerre civile, l'ONU s'engage dans des opérations de grande ampleur, utilisant les forces

armées mises à son service pour apporter aux victimes de la nourriture, des médicaments, de l'eau potable, pour assurer des missions proprement humanitaires. Ses résolutions créent des zones protégées, des zones de sécurité, des zones d'interdiction de survol... Les échecs s'accumulent, l'outil militaire se trouve manifestement dévoyé. L'armée a une fonction, l'usage de la force au service d'un pouvoir politique, son rôle ne peut être confondu avec celui d'organisations humanitaires (ONG, Eglises, Croix-Rouge) qui visent à soulager la souffrance et sauver des vies humaines. L'image maintes fois reproduite de soldats porteurs de sacs de riz est une déviance ! Les deux fonctions, diplomatique et militaire, ne sauraient être mélangées. L'omniprésence de la diplomatie onusienne, louvoyante et sans objectif clair, réduite à la seule détermination verbale, s'avère paralysante sur le terrain. La conduite par l'appareil onusien new-yorkais d'opérations de guerre, en violation de tous les principes de la stratégie et de la tactique, conduit à des situations insupporta-

bles : des soldats dispersés sans défense dans des zones de combat et pris finalement en otage, désarmés, ligotés et menottés. En se lançant dans des opérations diplomatico-militaires de grande envergure tous azimuts, l'ONU s'est manifestement fourvoyée, son incapacité militaire l'a discréditée...

Conclusion

La diplomatie et la guerre ont chacune leur spécificité. La diplomatie a ses rites, elle s'exerce volontiers dans le secret, avec précaution et nuances. La guerre est une épreuve de force, un affrontement direct et violent pour briser une résistance, elle est l'antithèse de la diplomatie. Les deux outils de l'action extérieure se complètent et le pouvoir politique doit savoir utiliser l'un et l'autre à bon escient : faire la guerre ou négocier. Les deux logiques de la guerre et de la négociation sont incompatibles, elles ne se mélangent pas. C'est à la diplomatie de prévenir la guerre, de l'éviter ; c'est à l'armée de conduire la guerre lorsqu'elle devient inéluctable.

A. C.

⁸ Coord. par André Lewin : La France et l'ONU depuis 1945. Arléa-Corlet, coll. *Panoramiques*.